

Image not found or type unknown



travaux effectuer sans accord ecrit entre l agence et moi

Par **seb0511**, le **28/02/2012** à **18:31**

J ai effectuer des travaux dans mon appartement avec juste un accord oral.

On ma promis un mois de loyer de gratuiter si ceux ci etait effectuer hors la personne qui s occuper de moi est parti en longue maladie et depuis tout le monde nie en bloc personne n est au courant de cette gratuiter meme la proprietaire j ai des facture a l appui et ceux ci se monte a 400 euros donc je me retrouve avec des problemes pour regulariser mes loyers qui ont prit un mois de retard que puis je faire ??? Pas les moyens de faire venir un expert et je n ai pas penser a prendre des fotos pour montrer la difference.
qq un pourrait-il me diriger vers une solution svp merci d avance